Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 27 (1981)

Heft: 7

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

revue de PRESSE

canton de berne

150e anniversaire de la naissance du peintre Albert Anker

Il y a 150 ans, le 1er avril 1831, naissait à Anet Albert Anker, l'un des plus célèbres et des plus populaires artistes-peintres de Suisse. Anker, auteur de quelque 700 huiles, autant d'aquarelles et d'une importante quantité de dessins, avait cotoyé à Paris ses contemporains Van Gogh, Gauguin, Manet et Courbet. Cependant, il conserva sa vie durant des attaches avec son village d'origine, où il mourut en 1910.

Anker puisait de préférence son inspiration dans la vie quotidienne du village. Ses représentations de formes paysannes, d'enfants jouant ou d'hommes au travail ont été largement répandues par des reproductions. Son réalisme particulier le libéra d'un statut de peintre provincial.

Fils de vétérinaire, Anker avait étudié la théologie à Berne, puis était parti en 1853 pour Paris afin de devenir artiste-peintre. En 1859, il installa à Anet un atelier et entreprit depuis de nombreux voyages artistiques, avant tout en Italie. De 1864 à 1890, il travailla durant l'été à Anet, et durant l'hiver à Paris.

De 1890 jusqu'à sa mort le 16 juillet 1910, Albert Anker vécut dans son village seelandais, où il participa activement à la vie publique locale. Il fut ainsi député au grand Conseil bernois et fut élu en 1899 à la Commission culturelle fédérale. Pour gagner sa vie, il réalisa également des œuvres sur commande, des portraits, des tableaux ou des peintures sur faïence.

Exposition et timbre

Du 19 septembre au 18 octobre 1981 aura lieu dans la nouvelle halle sportive d'Anet une exposition d'œuvres d'Albert Anker. On peut s'attendre à un important afflux du public : en 1977, on avait vu des queues longues de plusieurs mètres à l'entrée d'une telle exposition.

D'autre part, les P.T.T. ont dédié à l'artiste seelandais un timbre de 70 centimes à l'occasion du 150e anniversaire de sa naissance. Le timbre reproduit un tableau d'Anker intitulé « Le secrétaire communal ». (A.T.S.)

La 18e fête fédérale de jodel en juillet à Berthoud

Les 3, 4 et 5 juillet à Berthoud, s'est déroulée la 18e fête fédérale de jodel. Cette importante manifestation était organisée par l'Association des jodleurs de Berthoud et par les groupes folkloriques de la ville et des environs. M. Léon Schlumpf, conseiller fédéral a pris part aux festivités en tant que représentant des autorités fédérales. (A.T.S.)

A remettre gratuitement : des pylônes de 30 à 125 mètres

Si vous désirez faire l'acquisition d'une tour émettrice haute de 125 mètres, de couleur rouge et blanche, c'est le moment de vous décider : Radio Suisse SA met gratuitement à votre disposition les exemplaires qu'elle détient à Münchenbuchsee (BE). Seuls les frais de démontage et de transport seront à votre charge — ils sont toutefois évalués à plus de 100 000 francs.

Comme René Beusch, chef du Département technique de Radio Suisse SA, l'a expliqué à l'A.T.S., on a longtemps cherché un nouvel emploi pour ces tours désormais inutilisées, mais sans succès. On a donc décidé de les laisser là où elles se trouvent jusque dans quatre ou cinq ans, lorsqu'une nouvelle couche de peinture serait nécessaire, qui coûterait également une centaine de milliers de francs. Le plus haut des pylônes mesure 125 mètres, deux font 93 mètres, un 40 mètres et deux 30 mètres.

Pourquoi ces tours sont-elles au chômage ? Depuis 1922, la station de Münchenbuchsee émettait des signaux de morse pour le trafic international de télégrammes et de télex. A partir de 1963, elle a également servi à la radio-navigation. Mais aujourd'hui, télégrammes et télex sont transmis par câble transatlantique ou par satellite, et la radio-navigation est desservie par les stations de Prangins (VD) et Riedern (BE). De moins en moins utilisées depuis 1976, les antennes de Münchenbuchsee ont perdu toute raison d'être le 17 février dernier.

Bien que Radio Suisse SA ne se fasse guère d'illusions sur ses chances de trouver des acquéreurs, l'entreprise, qui appartient pour 95 % à la Confédération, fournit volontiers de plus amples renseignements. Il suffit de s'adresser pour cela à :

René Beusch,
Chef du Département technique
Schwarztorstrasse 61,
3007 Berne. (A.T.S.)

Mort de l'ancien Conseiller national Robert Bratschi

L'ancien leader syndicaliste et conseiller national socialiste Robert Bratschi, qui avait présidé la grande Chambre en 1958, est décédé à Berne. Il était âgé de 91 ans. Le défunt avait présidé l'Union syndicale suisse (U.S.S.) de 1934 à 1953 et dirigé la compagnie de chemins de fer Berne-Loetschberg-Simplon de 1954 à 1962. En 1970, il avait reçu le titre de Docteur honoris causa de l'université de Bâle.

Biennois d'origine, Robert Bratschi a représenté le Parti socialiste au Parlement de la ville de Berne de 1922 à 1932, au grand Conseil de 1932 à 1950 et au Conseil national de 1922 à 1967. Ancien fonctionnaire des C.F.F., il a présidé, outre l'U.S.S., l'Union fédérative du Personnel des Administrations et des Entreprises publiques (1922-53), la Fédération suisse des Cheminots (1946-53), Popularis Tours et l'Ascoop. Il a été l'un des principaux promoteurs de l'A.V.S., présidant le Conseil d'administration de son Fonds. Robert Bratschi a également fait partie du Conseil d'administration des C.F.F. et présidé de 1950 à 1953 la Fédération internationale des Ouvriers du Transport. (A.T.S.)

canton de fribourg

Donation importante à l'Université de Fribourg

L'université de Fribourg a reçu en don une collection unique de cachets et sceaux provenant du Proche et Moyen-Orient. Au nombre de 350, ces cachets et sceaux en forme de cylindres gravés représentant, malgré leur dimension réduite, les plus importants vestiges des temps bibliques en Perse, Irak (Mésopotamie), Syrie et Israël. Ces pierres ornées de gravures en miniatures furent confectionnées partout et en grand nombre à partir de la fin du 4e milliénaire jusqu'à l'époque Gréco-Romaine.

La collection appartenait au Soleurois Rudolph Schmidt. Elle a été offerte par sa sœur Erica Peters-Schmidt à l'Institut biblique de l'Université de Fribourg. (A.T.S.)

Jura

Une nouveauté au service des malades

Un nouveau coussin d'air permettant d'éviter la formation d'escarres chez les malades alités en permanence a obtenu la Médaille de vermeil au Salon des inventions de Genève en 1979. Ce coussin est destiné aux brûlés, aux grands blessés et, d'une manière générale, aux malades qui ne peuvent être levés pendant une semaine au moins. Le fonctionnement est basé sur la réalisation d'un film d'air entre la peau du malade et la surface du coussin. Il est possible ainsi, d'une part de supprimer le contact physique entre la partie du malade supportée et le lit, d'autre part de répartir la charge du corps sur une plus grande surface. L'appareil est constitué du coussin proprement dit et d'une alimentation en air comprimé à basse pression. Le coussin est une surface souple de caoutchouc silicone percée de plusieurs milliers d'orifices. L'originalité de cette invention est de libérer de l'air comprimé seulement à l'endroit où s'exerce une pression du corps. Ceci permet de créer un film d'air pour une consommation tout à fait modeste. Les dimensions standard du coussin sont de 710 × 480 mm. Il se place en général sous le dos ou sous le siège. (OSEC)

(CIT — Centre d'Innovation Technique, Grand-Rue 3, CH-2900 Porrentruy).

Un livre consacré à Paul Bovée

Pour marquer le vingtième anniversaire de la mort du peintre jurassien Paul Bovée, un groupe de travail, réuni autour du centre culturel régional de Delémont, va éditer un ouvrage consacré à celui que la critique avait qualifié, à l'époque, de « peintre le plus talentueux de sa génération ». Ce peintre, qui marque encore de sa présence la vie culturelle jurassienne, mais plus particulièrement delémontaise, est mort à l'âge de trente ans, dans une terrible chute, au château de Soyhieres, le soir du 24 juin 1961.
Mais au moment de sa disparition il avait déjà fortement impressionné non seulement la critique, mais également ses « confrères en art ». Il avait déjà participé à de nombreuses expositions, individuelles et collectives, à travers la Suisse, illustré un livre pour enfants et s'était distingué lors du concours d'idées pour l'exposition nationale de Lausanne, en 1964. Mais surtout il avait illustré le livre « Du haut de ma potence » du poète maudit Arthur Nicolet.
Une dizaine d'auteurs rendront ainsi hommage à l'ancien professeur de dessin, au peintre social habité par le sens de la justice, au « saturnien » hanté de personnages fantastiques et de danses macabres. Lors de la sortie de l'ouvrage, cet automne, une grande exposition sera consacrée à Paul Bovée Delémont. (A.T.S.)

Des aiguilles d'acupuncture jurassiennes

La Chine et quelques bijoutiers travaillant de façon artisanale ne seront plus désormais les seuls fabricants d'aiguilles d'acupuncture. Un industriel de Lajoux, dans les Franches-Montagnes, a en effet mis au point un procédé de fabrication industrielle d'aiguilles d'acupuncture à un prix inférieur à ceux des Chinois. Son produit satisfait l'association française des médecins acupuncteurs et il entend bien le vendre dans toute l'Europe et spécialement aux quelque 150 acupuncteurs suisses dès que l'organisation de la fabrication et de la vente sera achevée. L'industriel a déjà à son actif la fabrication des pignons pour la plus petite montre à quartz du monde. Sa fabrique de pignons occupe à l'heure actuelle une dizaine de personnes et le développement sur l'aiguille d'acupuncteur devrait permettre l'engagement de quelques ouvriers supplémentaires. (A.T.S.)

Porrentruy : legs d'une « fabuleuse » collection de photographies

C'est un legs « fabuleux » que vient de recevoir le petit musée de Porrentruy, jusqu'à présent axé sur la bibliographie, l'iconographie et la cartographie : quelque 40 000 photographies sous forme de négatifs, de diapositives et de plaques de 1890 à 1974. Le donateur est une personnalité exceptionnelle M. Albert Perronne. Docteur en chimie et physique, il a exploité de 1919 à 1954 le commerce de chaussures de son père. Passionné de photographies, il s'est intéressé à toute une série de recherches, que ce soit en archéologie, en spéléologie, recherches qu'il immortalisait sur négatifs. Tout était photographié : une maison qu'on démolissait et que l'on reconstruisait, les fêtes populaires, le cirque, la mobilisation, des œuvres d'art, des personnalités, des affiches politiques, l'ensemble soigneusement consigné dans des cahiers avec les indications techniques indispensables à une bonne utilisation de la chambre noire. Ces photographies feront l'objet d'une exposition au musée de Porrentruy en novembre prochain sur l'évolution d'une ville et d'une région en cinquante ans. Si le donateur et ses filles envisageaient ce legs il y a quelques années déjà, c'est grâce à l'intervention d'un jeune homme de seize ans que la donation s'est réalisée à l'occasion du nonantième anniversaire d'Albert Perronne.

(A.T.S.)

canton de neuchâtel

Inauguration « Littorail »

Sous le terme de « Littorail » (contraction de littoral et rail) ont été inaugurées à Neuchâtel les nouvelles rames des transports en commun reliant Neuchâtel à Cortaillod (une dizaine de kilomètres). De très nombreuses manifestations officielles et populaires étaient prévues.
La liaison du chef-lieu neuchâtelois et de ses villages du littoral par le rail date de 1892. Le service était assuré, sur voie étroite, par cinq locomotives à vapeur 020 t. En 1902, la ligne a été électrifiée et équipée de sept motrices à bougies et de quatre remorques. De 45 minutes au temps de la vapeur, les temps de parcours ont passé à 19 minutes, soit une vitesse moyenne de 28 km/h.
En 1967, les transports en commun de Neuchâtel firent l'acquisition de quatre automotrices articulées auprès de la ville de Gênes, qui renonçait alors à ses lignes ferroviaires. Il s'agissait d'un matériel datant de 1942 et capable d'atteindre une vitesse de 60 km/h. Mais par la suite, la ligne et son infrastructure furent encore améliorées, si bien que la compagnie a pu faire une nouvelle acquisition qui a été mise en service le 29 juin.
Il s'agit de quatre rames composées d'une automotrice be 4/4 (501 à 504) et d'une voiture-pilote bt (551 à 554), fabriquées par des maisons suisses. Ces véhicules réversibles et découpables peuvent former des trains de une à quatre unités. Ils développent une puissance unihoraire de 300 kw, offrent une capacité de 220 places pour une longueur de 37 mètres (be 4/4 + bt) et sont aptes à circuler à une vitesse de 75 km/h.
Chaque automotrice a reçu les armoiries des communes desservies par la ligne au cours de différentes fêtes et réjouissances. Ces fêtes ont vu également se dérouler plusieurs autres types d'animation, telles que présentation de vieilles voitures, lachers de pigeons et de ballons, voyages en montgolfière, marchés artisanaux et aux fleurs, promenades en bateau, spectacles de cabaret, avec, comme clou de la fête, la circulation d'un train à vapeur conduit par une locomotive 020 t à jupes d'un style « tramway à vapeur » propriété du chemin de fer touristique Blonay-Chamby. (A.T.S.)

canton du tessin

Vacances pour le troisième âge à Ascona 1981

Dates : 5 au 14 octobre
19 au 28 octobre.

Ascona, situé sur les rives du Lac Majeur, est considéré comme un des lieux de vacances des plus accueillants et des plus beaux du Tessin. Grâce à son climat méridional, Ascona est idéal pour y passer des vacances au printemps et en automne ainsi qu'au mois de juin, période où il fait un temps agréable et pas encore trop chaud. Les possibilités de faire des promenades et des excursions en bateau ou en autobus sont fort nombreuses. Les personnes qui cherchent la tranquillité se sentiront à leur aise dans les hôtels choisis : ils sont situés loin du trafic, ils ont tous un jardin ou des terrasses. Toutes les « Vacances pour le troisième âge » débutent le lundi, ceci afin d'éviter des trains bondés. Voyage de retour le mercredi.
L'arrangement forfaitaire de 10 jours (9 nuits) comprend la demi-pension, l'assistance d'une hôtesse ainsi que diverses prestations (excursions, soirée, visite). Le prospectus spécial « Vacances pour le troisième âge à Ascona » peut être obtenu sur simple demande auprès du Tourisme Suisse, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris.

Centre universitaire de la Suisse italienne (Cusi) le rêve se concrétise

« Le projet du centre universitaire de la Suisse italienne (Cusi) est notre dernier espoir de réaliser un centre d'études supérieures au Tessin et il faut le défendre à tout prix ».
Cet appel a été lancé à Locarno par le directeur du Département de l'Instruction publique du canton du Tessin, M. Carlo Speziali, au cours d'une journée organisée par le groupe d'études et d'information de la Suisse italienne « Coscenza svizzera ».
Dans son exposé, M. Speziali a révélé que le projet de loi sur le Cusi est entré dans sa phase de réalisation et sera prêt avant la fin de l'année. Il pourra être ainsi soumis au grand Conseil tessinois au début de 1982. Il faut faire vite et informer exhaustivement la population sur l'envergure et les avantages directs qu'amènera un centre universitaire à la culture et au niveau de vie du canton, a-t-il encore déclaré en soulignant que les problèmes financiers (le coût du Cusi devrait s'élever pour le canton à 2-3 millions de francs par année), mis en évidence par les opposants qui menacent de lancer un référendum, ne doivent pas entrer en ligne de compte si l'on pense que le « capital humain » est la ressource de l'avenir. Le conseiller d'état tessinois à d'autre part indiqué que le Cusi devrait être réalisé à Lugano, profitant de l'appui financier de la ville. Les finances cantonales en effet, ne peuvent pas se permettre la construction d'un nouveau bâtiment dont le coût serait alors de 30-40 millions de francs.
Selon les projets, fruits de 20 ans d'études et de travaux de commissions, le centre universitaire de la Suisse italienne sera un institut postuniversitaire. Il se composera de deux sections principales : l'institut d'études régionales, qui prendra une dimension européenne en centrant son activité sur des domaines tels que l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'économie régionale et le département pour la formation permanente. La conception de cette dernière section part de l'idée que la formation de l'individu doit inévitablement être mise à jour étant donné l'évolution vertigineuse de la science. Ce département touchera plusieurs domaines tels la médecine, l'économie, le droit. Il n'est pas exclu qu'il s'ouvre aussi aux cadres moyens de l'industrie, à l'architecture et au secteur tertiaire.
Malgré l'appui reçu de la conférence universitaire suisse et du Conseil suisse de la science, le Cusi devra maintenant faire face à l'opposition qui commence à s'organiser au Tessin, soit de la part de ceux qui voudraient une université à part entière, soit de la part de ceux qui jugent le projet trop ambitieux. Ce sera en tout cas, le tourment politique du Tessin au cours des prochains mois, a déclaré M. Carlo Speziali.

(A.T.S.)

canton d'uri

750 ans de liberté pour les Uranais

Il y a 750 ans, les Uranais recevaient du roi Henri VII de Hohenstaufen la première lettre de franchise qui allait permettre, 60 ans plus tard, le pacte des Waldstaetten. Une cérémonie a marqué l'événement à la maison de Guillaume Tell, à Altorf.
Ce document, par lequel Henri VII libère les Uranais de la sujétion au comte Rudolf de Habsbourg, est le premier acte tangible de l'histoire de la Confédération suisse. (A.T.S.)

canton du valais

Un Valaisan carillonne depuis cinquante ans

Cela fait cinquante ans en ce début d'été que M. Robert Terrettaz, de Martigny, monte au sommet du clocher de sa cité pour carillonner. Ce solide septuagénaire passe pour être le plus illustre carillonneur de notre pays. Il refuse l'électrification de son clocher, une électrification qui a déjà gagné la plupart des clochers valaisans.
Robert Terrettaz a succédé en été 1931 à son grand-père M. Adrien Luy qui fut carillonneur à Martigny durant quarante ans et qui lui a appris les mélodies qu'il continue à « jouer » chaque samedi, dimanche et jour de fête.
Le clocher de Martigny compte six cloches dont la plus lourde pèse 1050 kilos.
Robert Terrettaz fut l'un des carillonneurs attitrés lors de l'exposition nationale de Lausanne. Plusieurs de ses mélodies ont été gravées sur disques. (A.T.S.)

Des centaines de milliers de parapluies au pays du soleil

Des centaines de milliers de parapluies sont fabriqués en Valais, pourtant pays du soleil par excellence. Des chiffres intéressants concernant cette industrie ont été communiqués à la presse à l'occasion des vingt-cinq ans de la petite fabrique de Loèche-Ville. Une centaine de personnes, dont plusieurs délégations de l'étranger ont participé à la manifestation. On notait la présence du Président des fabricants suisses et celle du Président de l'importante fédération française des fabricants de parapluie.
L'entreprise valaisanne « Schirmfabrik Leuk » dépend de la firme Schindler, de Zurich qui compte plus de 75 ans d'âge. C'est en 1956, il y a donc 25 ans, que l'entreprise s'implanta en Valais dans le cadre du développement industriel des régions de montagne. Actuellement, une quarantaine de personnes, des femmes pour la plupart, toutes des Valaisannes de la région, travaillent dans l'entreprise de Loèche. La production annuelle de parapluies valaisans est actuellement de 320 000 pièces, ce qui représente le cinquième environ de la totalité de la production suisse. La somme salariale était de 8 000 F il y a vingt-cinq ans et dépasse aujourd'hui le million de F par année. Il est intéressant de noter que l'on compte quinze centimes par parapluie pour le transport de la matière première de Zurich en Valais et pour le retour en Suisse allemande des pièces terminées.
Parapluies et parasols ne datent pas d'aujourd'hui puisque les Chinois en utilisaient déjà 2000 ans av. J.-C.
Cet objet devait envahir l'Europe au XVIIe siècle. On note aujourd'hui une sérieuse concurrence sur le marché international en raison des livraisons des fabriques japonaises notamment.
Les responsables du développement des régions de montagne entendent poursuivre leur effort en vue de l'implantation d'industries dans le genre de celle de Loèche.

(A.T.S.)

Il fait danser le Valais depuis trente ans

Le compositeur, chanteur, homme d'orchestre valaisan Jo Perrier a été fêté à Saxon par tous ses amis musiciens dont vingt-cinq furent formés par lui et ont à leur tour parfois créé eux-mêmes des orchestres et ensembles divers. Il y a trente ans en effet que Jo Perrier « fait danser le Valais ». Il est l'auteur de plusieurs disques et cassettes, ainsi que de partitions diverses.

Il a composé une centaine de chansons et morceaux pour orchestres. Sa pièce la plus connue reste sans doute « Maman » qui fut diffusée dans le monde entier, traduite en neuf langues et qui eut les honneurs de l'Eurovision. (A.T.S.)

Le prieur Siegen a fêté ses 95 ans

L'un des ecclésiastiques suisses parmi les plus populaires, le prieur Johann Siegen, a fêté à Steg dans le Haut-Valais ses 95 ans. Né en 1886 à Ried-Blatten, Johann Siegen fut durant soixante ans prieur dans le Loetchental où il était connu de milliers de touristes. On lui doit de nombreuses publications touchant principalement le passé valaisan. En 1943, M. Siegen fut nommé Docteur honoris causa de l'université de Fribourg et fut l'objet de nombreuses récompenses dans le domaine culturel. Cet étonnant ecclésiastique est entré vivant déjà dans la légende du Haut-Valais. (A.T.S.)

La goujaterie de certains hôtes en Valais

L'hospitalité valaisanne est bien souvent mal récompensée.
Rien d'étonnant qu'elle s'effrite. Ce qui se passa lors de la fête patronale de Saint-Georges à Chermignon près de Crans-Montana prouve une fois de plus le sans-gêne, voir la goujaterie de certains hôtes.
En effet, chaque année à la Saint-Georges, patron des lieux, les autorités de l'endroit ouvrent toutes grandes les portes de leurs caves à des centaines d'invités, la plupart de hautes personnalités du canton et d'ailleurs appartenant à l'armée, à la politique ou à l'église. Il arrive même que des autorités fédérales participent à la manifestation. Le vin est servi généreusement dans des coupes de bois taillées dans le mélèze ou l'arolle par un artisan de l'endroit. Régulièrement, surtout lorsque ce sont des invités en provenance de l'extérieur de la commune ou du canton, l'une ou l'autre de ces coupes de bois disparaissent. Tous les records de l'insolence ont été battus cette année à la Saint-Georges puisque ce sont pas moins de 82 gobelets de bois qui ont disparu. En d'autres termes, près du tiers des invités ont froidement empoché la coupe dans laquelle le vin venait de leur être généreusement offert au moyen de grandes channes d'étain.

A Saillon, un vigneron « fit les poches » des invités

Le fait signalé par Chermignon est loin d'être unique en Valais. On vit même un jour, lors d'une réception à Sion, des invités d'outre Sarine partir en glissant dans leur poche des bouteilles de fendant qu'ils n'avaient pu consommer sur place. Une trentaine de bouteilles portant une étiquette-souvenir furent ainsi empochées.
A signaler pour la petite histoire que lors d'une manifestation qui se déroula à Saillon, un habitant de l'endroit constatant régulièrement que des verres à l'inscription originale disparaissaient après chaque dégustation gratuite, fit le guet au sortir de sa cave et fouilla chaque invité avec le sourire. Une belle collection de verres fut ainsi sauvée de justesse. (A.T.S.)

LIBERTE ET PATRIE

canton de vaud

Mort de l'armailli de la Fête des vignerons 1955

C'est à Gland (Vd) où il se trouvait chez sa fille qu'est décédé brusquement M. Roger Cochard, d'Yverdon, qui fut l'armailli de la Fête des vignerons de 1955.
Gruyérien né en 1917 à Semsales, Roger Cochard vivait depuis l'âge de onze ans à Yverdon. Employé des services industriels de cette ville, l'interprête du « Ranz des vaches » venait de prendre sa retraite, le 1er février dernier.
M. Cochard, qui avait étudié au conservatoire de Lausanne, a été durant 25 ans l'un des membres du « Trio Cochard ». (A.T.S.)

62e Comptoir suisse

Le 62e Comptoir suisse aura lieu à Lausanne, du 12 au 27 septembre 1981. Il accueillera, outre les secteurs traditionnels de l'industrie, de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce, cinq hôtes d'honneur officiels. L'Algérie, les Philippines et le Sri Lanka présenteront leur économie, leurs richesses artisanales, culturelles et touristiques. Ces trois partenaires commerciaux de la Suisse participent pour la première fois au Comptoir suisse. Les deux autres hôtes d'honneur sont le canton de Berne et l'armée suisse.
Il sera intéressant de mesurer l'essor économique de l'Algérie, dont la richesse principale repose sur des gisements de pétrole importants. L'économie des Philippines est encore basée sur l'agriculture et ses dérivés, mais l'industrie y gagne du terrain chaque année. Quant au Sri Lanka, outre le thé, les pierres précieuses et un tourisme récemment développé, il recèle de grandes richesses et possibilités d'expansion. Le Comptoir suisse offre à chacun de ces pays l'occasion de se faire mieux connaître en Suisse et de trouver de nouveaux débouchés commerciaux. (OSEC)

(Comptoir suisse, Palais de Beaulieu, case postale 80, CH-1000 Lausanne 22, télex 24 044 beaul ch).

Une école de secrétariat hôtelier pour la Suisse romande

Le 31 août 1981, la Société suisse des hôteliers (S.S.H.) inaugurera à Lausanne sa nouvelle Ecole de secrétariat hôtelier. Celle-ci est destinée aux jeunes francophones qui désirent effectuer par la suite des tâches commerciales dans un hôtel ou dans un restaurant.
Une telle école existe déjà depuis le printemps 1978 au siège de la S.S.H. à Berne. Le corps enseignant se compose de membres du service de formation professionnelle, de professionnels de l'hôtellerie ainsi que de professeurs d'enseignement commercial. Les élèves qui sortent diplômés de l'une ou l'autre de ces écoles peuvent faire ensuite l'une des écoles hôtelières suisses ou travailler dans le secteur administratif d'un hôtel. La nouvelle école de la S.S.H. sera administrée en étroite collaboration avec des représentants de l'Ecole hôtelière de Lausanne, au Chalet-à-Gobet, et des sections de la Suisse romande. Ces prochains jours, 2 jeunes gens et 41 jeunes filles vont quitter l'Ecole de secrétariat hôtelier S.S.H. à Berne pour se lancer dans la vie active, après avoir obtenu un diplôme bien mérité consacrant deux ans de formation, dont un an d'apprentissage. Le service de formation professionnelle de la Société suisse des Hôteliers (Monbijoustrasse 130, Case postale 2657, 3001 Berne) fournit volontiers de plus amples renseignements sur la future école de secrétariat hôtelier de Lausanne.

Le tourisme en bonne voie à Lausanne Gain de 44'000 nuitées en 1980

Lausanne a clos l'exercice 1980 avec un pourcentage de hausse de 6,1 % de ses nuitées hôtelières, soit plus de 44'000 nuitées supplémentaires par rapport au chiffre obtenu en 1979. En deux ans, le gain total est ainsi de plus de 72'000 nuitées. En effet, en 1979, Lausanne s'était inscrit en tête de la statistique helvétique avec un pourcentage de hausse de 3,9 % ; le pourcentage obtenu en 1980 confirme donc la progression du tourisme lausannois.
Les hôtes en provenance de France restent, en 1980, avec 83'882 nuitées, en tête de la statistique lausannoise, devançant les Allemands et les U.S.A.

Distinction pour un film de la TV romande

Le film de Jaroslav Vizner « Portrait de Robert Hainard » (journaliste : Guy de Belleval, production : Pierre Gisling) a obtenu le deuxième prix au concours de l'université de Radio et de Télévision internationales qui se tenait à Paris. Ce film, produit dans la série « portrait d'artiste », avait été diffusé sur les écrans romands au printemps 1974. (A.T.S.)

Mort du peintre Arthur Gueydan

L'artiste peintre Arthur Gueydan, connu pour ses paysages et ses portraits, est mort dans sa huitante-sixième année. Il habitait Pully, près de Lausanne.
Né à Nîmes en 1895, d'un père américain d'origine française et natif de la Nouvelle-Orléans, Arthur Gueydan passa son enfance en Camargue et fit ses premières classes en

Angleterre, avant d'entrer au collège classique de Lausanne. Fixé en terre vaudoise depuis 1907, il acquit la bourgeoisie d'Ependes, village de la plaine de l'Orbe où il acheta le château.
Ayant poursuivi des études de beaux-arts à Genève, il fortifia sa vocation de peintre en étudiant l'art des vieux maîtres au musée du Louvre et dans des musées italiens. De retour en Suisse, il fit sa première exposition à Lausanne en 1920. Depuis lors, ses expositions dans les villes romandes, ses participations aux grandes présentations collectives suisses et ses envois au Salon d'automne de Paris consacrèrent son succès. Il présida la section vaudoise de la société suisse des peintres, sculpteurs et architectes. (A.T.S.)

Distinction pour l'animatrice d'une galerie d'art vaudoise

Au palais de la Mutualité, à Paris, sous la présidence du ministre des Beaux-Arts, Mme Irène Zahnd, directrice de la « galerie d'Arfi », à Denges (Vaud), a reçu la médaille d'argent d'arts-sciences-lettres, société académique d'éducation et d'encouragement, couronnée par l'Académie française.
Mme Irène Zahnd a fondé, en 1979, le salon annuel des jeunes artistes et le Salon de printemps et porté sur les fonts baptismaux l'association des amis de l'art figuratif. Cet été, la ville de Rapperswil accueillera une sélection des jeunes artistes distingués aux trois derniers salons de Denges.
Cette distinction française coïncide avec la présence à Denges d'une rétrospective du peintre Otto Meister en faveur de l'institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer. (A.T.S.)

Une « première » en Europe un service de libre appel téléphonique en Suisse

Le premier réseau national de libre appel téléphonique en Europe vient d'être installé en Suisse, par la société « service 800 », dont le siège est à Nyon. Il s'agit d'un service téléphonique gratuit offert par des sociétés commerciales et industrielles à leur clientèle. Sur le plan international, le lancement a eu lieu en 1978, sur un modèle américain. Le groupe « service 800 s.a. », société suisse à capitaux internationaux, est aujourd'hui opérationnel en Amérique du Nord et dans les principaux pays européens. Mais c'est en 1981 seulement que cette société a décidé de lancer le premier service national de libre appel. Comme elle à son siège à Nyon, c'est tout naturellement en Suisse que commence ce service.
« Service 800 » fournit à ses abonnés (compagnies d'aviation, hôtels, sociétés de location de voitures, grossistes en voyages, banques, cartes de crédit, agents en bourse, compagnies d'assurances, importateurs, exportateurs, sociétés de vente par correspondance) un certain nombre de numéros de téléphone dans les lieux de leur choix, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, numéros que les clients peuvent appeler pour le prix d'une simple communication urbaine.
Ainsi, les clients désirant appeler leur fournisseur pour une commande, un renseignement, une réservation ou une plainte, peuvent composer un numéro local indiqué dans l'annuaire du canton ou de la ville du client, même si le fournisseur ne dispose pas de bureau à cet endroit. Cet appel est intercepté par des équipements électroniques de « service 800 », installés dans des centres d'opération proches des P.T.T. et en accord avec ceux-ci, puis immédiatement et automatiquement transféré sur le poste de réception du correspondant suisse ou étranger. Mais le client ne payera que la communication locale, quelle que soit la distance ou la durée de la conversation. C'est l'abonné de « service 800 » qui règlera la communication interurbaine ou internationale. (A.T.S.)

Pour un musée suisse du cheval la radio apporte son appui

La restauration de l'ancienne grange du château de la Sarraz doit être achevée et le musée national suisse du cheval pourra y ouvrir ses portes au public au printemps 1982. Le but premier de ce musée est de sauver un patrimoine que les mutations de la société tendent à faire disparaître. Pour soutenir cette entreprise, la radio suisse romande a lancé une opération « Fer à cheval », avec la collaboration des sociétés hippiques.
Il s'agit de récolter, dans tout le pays, des objets, pièces et documents dignes de faire partie des premières collections du musée du cheval. Au départ de Saignelegier, Fribourg, Genève, Sion, les Reussilles et la Sarraz, six caravanes radiophoniques sont fait en vingt-quatre points de concentration en Suisse romande.
En mai, une grande fête populaire consacrée au cheval et à son futur musée s'est tenue à la Sarraz. La journée a été marquée par l'arrivée de deux grandes diligences, tirées par cinq et quatre chevaux, l'une venant de Morges et l'autre d'Yverdon. (A.T.S.)

Au château de Vullierens une campagne d'iris

1981 marque une étape importante dans le développement et le rayonnement du jardin d'iris du château de Vullierens, au-dessus de Morges. 250 espèces d'iris, dont dix nouvelles, constituent cette collection en pleine terre, unique au monde. Alors qu'il y avait soixante mille plantes en 1980, le jardin d'iris en voit fleurir le double ce printemps : cent-vingt mille rhizomes donnent des iris de toutes les couleurs. Le mélange des teintes a été particulièrement soigné et c'est une explosion picturale jamais égalée qui s'offre aux visiteurs. (A.T.S.)

Le « passeport vacances »

La première expérience du « passeport vacances » — permettant aux jeunes d'accéder à bon compte à de nombreux loisirs et visites pendant leur vacances d'été — a été concluante, l'année dernière, à Lausanne et à Prilly. M. Gabriel Schmid, délégué de la municipalité de Lausanne aux centres de loisirs, a annoncé que cette expérience est reprise cet été et étendue à quinze communes des districts de Lausanne et de Morges. Le nombre de ces « passeports vacances » — vendus au prix de 20 francs aux jeunes de 10 à 15 ans et valables soit du 6 au 19 juillet, soit du 3 au 16 août — sera augmenté de 500 à 1 200.
Le « passeport vacances » donne droit à septante visites et activités diverses : musées, piscines, radio romande, caserne des pompiers, centre postal, gare C.F.F., cathédrale, caserne de police, agences de voyages, culture physique, spéléologie, aviron, navigation, pêche, plongée, pétanque, poterie, tir, cyclomoteur. Le libre parcours est assuré au détenteur du passeport sur les lignes de trolleybus et d'autobus reliant Lausanne aux régions voisines et sur les chemins de fer Lausanne-Ouchy et Lausanne-Cheseaux. (A.T.S.)

La Suisse, un modèle d'Etat confédéré selon « Nin »

La Suisse est citée comme modèle dans un article consacré aux Etats composés de différentes ethnies par la revue de Belgrade « Nin ». Les résultats de cette étude comparative entre la Yougoslavie d'une part et la Suisse, les Etats-Unis et l'Union Soviétique d'autre part, tous confrontés à des problèmes de minorités politiques, place notre pays en bonne position, contrairement à l'U.R.S.S.
Les troubles dans la province du Kosovo, dus précisément au problème des minorités, sont à l'origine de cette enquête. L'« unité monolithique » appliquée en Union Soviétique, politique qui ne tient pratiquement pas compte de ces groupes y est sévèrement critiquée.
Le correspondant de l'hebdomadaire à Berne. M. Niksic, estime que les Suisses ont su tiré profit des expériences faites par d'autres nations, ce qui assure à leur pays depuis plus de 100 ans sa stabilité et sa force intérieure. Selon lui, les Suisses auraient pris l'habitude d'utiliser « jusqu'à la perfection » leurs institutions politiques pour assurer ainsi à un pays prospérité et sécurité. La Constitution de 1848 rejoint partiellement celle des Etats-Unis. On pense à la Suisse chaque fois qu'il est question de participation du peuple aux affaires gouvernementales, de répartition ou de décentralisation des pouvoirs.
« Le système de gouvernement collectif et d'alternance a fait ses preuves aussi bien pour la Confédération que pour les cantons » (système à l'essai en Yougoslavie depuis la mort de Tito, en mai 1980). En conclusion, l'auteur de l'article se réfère aux diversités linguistiques de l'Assemblée fédérale et de l'Administration fédérale. Il constate que dans l'armée également, on tient compte des différentes langues nationales. « Dans la diplomatie en revanche, les romands occupent, proportionnellement, un nombre plus élevé de postes, ceux-ci paraissant mieux leur convenir qu'aux autres confédérés », ajoute M. Niksic. (A.T.S.)